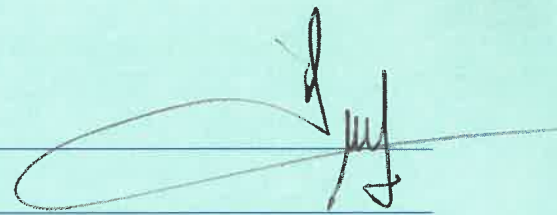


RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE l'OISE

COMMUNE DE BRESLES



REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure
d'autorisation « eau » ICPE

relatif à : l'autorisation environnementale et l'autorisation
d'urbanisme

Construction et exploitation d'un bâtiment logistique
sur la commune de Bresles

Société SCCV AREFIM BRESLES 1

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Opérations soumises à la procédure d'autorisation « eau »

Enquête relative à :

la demande d'autorisation d'urbanisme et la demande d'autorisation
environnementale

Construction et Exploitation d'un bâtiment logistique à BRESLES
Société SCCV AREFIM BRESLES 1

En exécution de l'arrêté du _____

de Monsieur le préfet de l'Orne

je, soussigné(e), M Philippe LEGLEYE

ai ouvert, ce jour, le présent registre coté et paraphé, contenant _____ feuillets, pour recevoir pendant une durée de :

32 jours, du 25 février 2023 au 28 mars 2023

les samedi 25 février 2023 de 9h à 12h et de _____ à _____

mercredi 8 mars 2023 de 9h à 12h et de _____ à _____

mardi 14 mars 2023 de 14h à 17h et de _____ à _____

mardi 28 mars 2023 de 14h à 17h et de _____ à _____

les observations du public.

A _____,

signature

le _____

Première journée :

le _____ de _____ à _____ et de _____ à _____

1 - Observations de M⁽¹⁾ _____

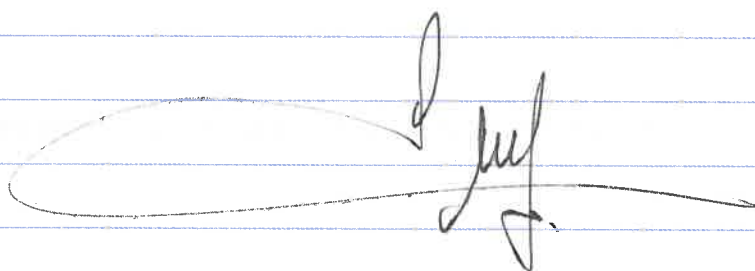
⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, il vous est conseillé de préciser vos noms et coordonnées

~~2~~
N^o 1
permanence du COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

le Samedi 25 Février 2023

de 9^{h00} à 12^{h00}

R.A.S



- le 27/2/23 - RAS
- le 28/2/23 - RAS
- le 1/3/23 - RAS
- le 2/3/23 - RAS

OBSERVATION N° 1

le 3/3/2023

La construction d'un nouveau bâtiment industriel de logistique, en plus de ceux existants à l'entrée de la ville de Bresles, me préoccupe et me fait émettre des réserves sur le projet.

La rotation de poids lourds qui vont circuler aux abords de notre ville va apporter une dégradation de notre environnement et donc engendrer une pollution de l'air inquiétante sans compter l'usure des routes utilisées pour y accéder.

Comme dit le logo "Bresles, petite ville de demain", préservons notre espace naturel et sa qualité de vie.

M^{me} SALOUX Gérard

16 Avenue de la Libération BRESLES

413123 - RAS

613123 - RAS

713123 - RAS

OBSERVATION n° 2

le 8/3/2023 17^e Bouquillon châtelle 72 rue René
je souhaite que l'accès des ^{au Bois} ~~Bois~~
camin soit interdit rue René Bohy ainsi
que les rues adjacentes qui entourent le lotissement
situé face au dépôt.

Je souhaite qu'il soit établi une charte
d'interdiction de décharger la nuit et
le week-end afin de préserver la tranquillité
des riverains.

Je suis opposée au risque de stockage de
matériau x inflammable.

Je pense qu'il en va de la sécurité des
riverains et de leurs enfants.

Afin de garantir une zone de sécurité
je souhaite que les deux terrains situés
entre les bâtiments ^{projet} et les lotissements
soient déclarés non constructibles

Caroline



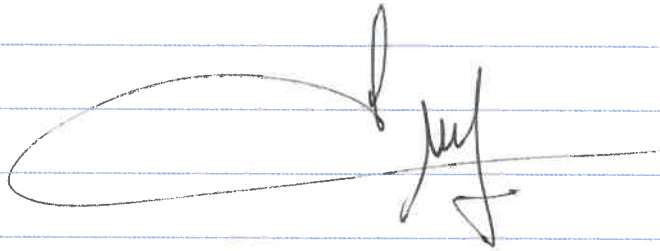
2^e performance du COMMISSAIRE ENQUÊTEUR

le Mercredi 8 Mars 2023

de 9^h à 12^h00

R. A. S.

1 personne

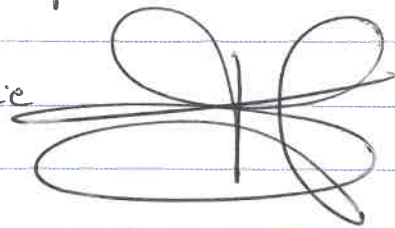


Madame, Monsieur,

ASSOCIATION N° 3

Je suis entièrement favorable à la
création d'emplois sur Brestes.
Plus d'entreprises pour permettre le
recrutement.

MACHADO Virginie



913/23 - RAS

1013/23 - RAS

M/3123

OBSERVATION N° 4

Finances du lotissement au Fort d'Annie Basse Poulx

Nouveau bâtiment de surface gigantesque avec des contraintes de pollution visuelle, une diminution importante des possibilités d'emplacement agricole, une évacuation des eaux de ruissellement importante avec des conséquences non négligeables, une rotation de canons supplémentaires. A t'on évalué l'incidence de ce nouveau bâtiment en association avec le premier existant et le projet de déchets inertes à venir. L'étude est elle faite en lien avec ces deux autres sites -

Quels avantages pour la population? Réutilisation des eaux de pluie pour le bénéfice de la commune.

Mise de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments pour fournir de l'électricité aux bâtiments communaux en contre partie des nuisances acceptées par les citoyens?

Avis de la population sur les couleurs des bâtiments?

Il est surprenant que l'on puisse accepter autant de concentration de nuisance pour une même commune. Pourquoi n'informer t-on pas mieux la population sur tous ces projets? Ce projet est il

en accord avec le statut de la petite ville de Basse Poulx?

3

3^{one} ~~perman~~

2

4

5

MR. LEQUEN CH.

ORP 20-21-22-23 n° 5

Oui il faut des emplois à Bresler, c'est important.
Pour le pouvoir d'achat actuel des Bresler.

Du temps de la sucrerie, les tracteurs et camions de
Betlerave rendraient les routes dangereuses par la boue.
Ce Batiment est propre et bien accessible

Bresler le 14 Mars 2023

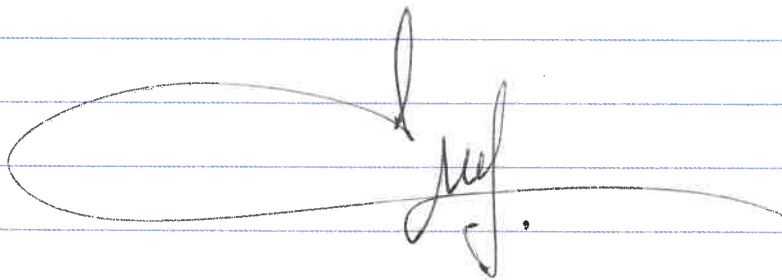
3^{em} peruvance des COMMISSAIRES ENQUETEURS

le 14 Mars 2023

de 14^h00 à 17^h00

RAS

2 Visiteurs



Le 15 mars 2023.

Ce type de projet assure le développement économique et l'avenir de la ville de Brest.

Beaucoup de communes n'ont pas cette opportunité.

C'est une réelle chance d'avoir de nouveaux emplois et de nouveaux actifs.

 S. Perrot.

Le 15/3/2023

OBSERVATION N°7

C'est un projet qui permet à la ville de Brest et ses habitants, d'avoir l'opportunité d'emploi près de chez soi.

C'est un bâtiment très imposant mais avec le temps et des plantations d'arbres, et espaces verts, cela sera réglé.

Il est important de préserver l'espace entre la voie de chemin fer et l'ancienne route de Buillaud, en terrain agricole ou espace vert pour créer une rampe entre la ville et la zone industrielle. Comme prévu sur le PLU actuel.

Je suis favorable à ce projet, puisqu'il apportera travail, des habitants supplémentaires à Brest, ce qui permettra peut être de garder nos écoles, et de favoriser notre commerce local.

C'est une chance pour la ville d'avoir ce nouveau site

 A. DUTHOIT

Le 16/3/23 - RAS

Le 17/3/23 - RAS

le 18.03.2023

Ce projet permettra le développement économique de la ville de Brestes et par voie de conséquence une possible progression commerciale et l'ouverture de nouveaux commerces.

La création d'emplois sans atteinte à la qualité de vie des brestes est bénéfique également au développement.

Je suis favorable à l'implantation d'AREFIN

I. Duché

M. Pétrot Jean-Christophe

OBSERVATION N° 9

le 19/03/2023

Je suis favorable à la création du projet pour l'emploi sur Brestes et son Développement économique

le 20/3/23 - RAS

le 21/3/23 - RAS

OBSERVATION N° 10

22/03/23

M^{lle} Collin Audrey 36 bis rue du petit chantilly

Habitante de Brestes je suis très intéressée pour trouver un travail dans la nouvelle plateforme en face de l'intermarché comme beaucoup de jeunes de Brestes ont recherché un travail sur place Collin

le 23/3/23

M. FOYART Christian, 13 rue de La Chaussée

Il est important de développer des emplois dans une ville comme Brestes, ville qui a déjà qqs commerces bien appréciés.

Je suis donc favorable à tout projet permettant la création d'emplois.

le 24/3/23

OBSERVATION N° 11

Dans le grand service logistique
S^r Gabain très bien mais il faut
recruter les jeunes de Brestes car beaucoup
n'ont pas de travail et surtout éviter trop les
mutations **EMBAUCHE** les jeunes de BRESTES

Terge d'avance

Onésime Jocelyne

le 24/03/2023

OBSERVATION N° 12

AREFIT et les différentes entreprises en cours de
création vont permettre la création de nouveaux
emplois. Ils permettront à la Ville de Brestes
d'être plus dynamique et attractive.

GARANA PIETRZAK

le 25/03/2023

OBSERVATION N° 13

Je suis favorable à l'installation d'AREFIT pour
amener du travail sur la commune et augmenter
l'activité des commerces par l'arrivée de nouvelles
population.

Jacky THOURILLON

le 27/03/23

OBSERVATION N° 14



Bras pour le Bâtiment logistique en face de
d'intermédiaire.

IL faut des emplois à Brest.

M^r Marc Budez, E Ric du général de santé

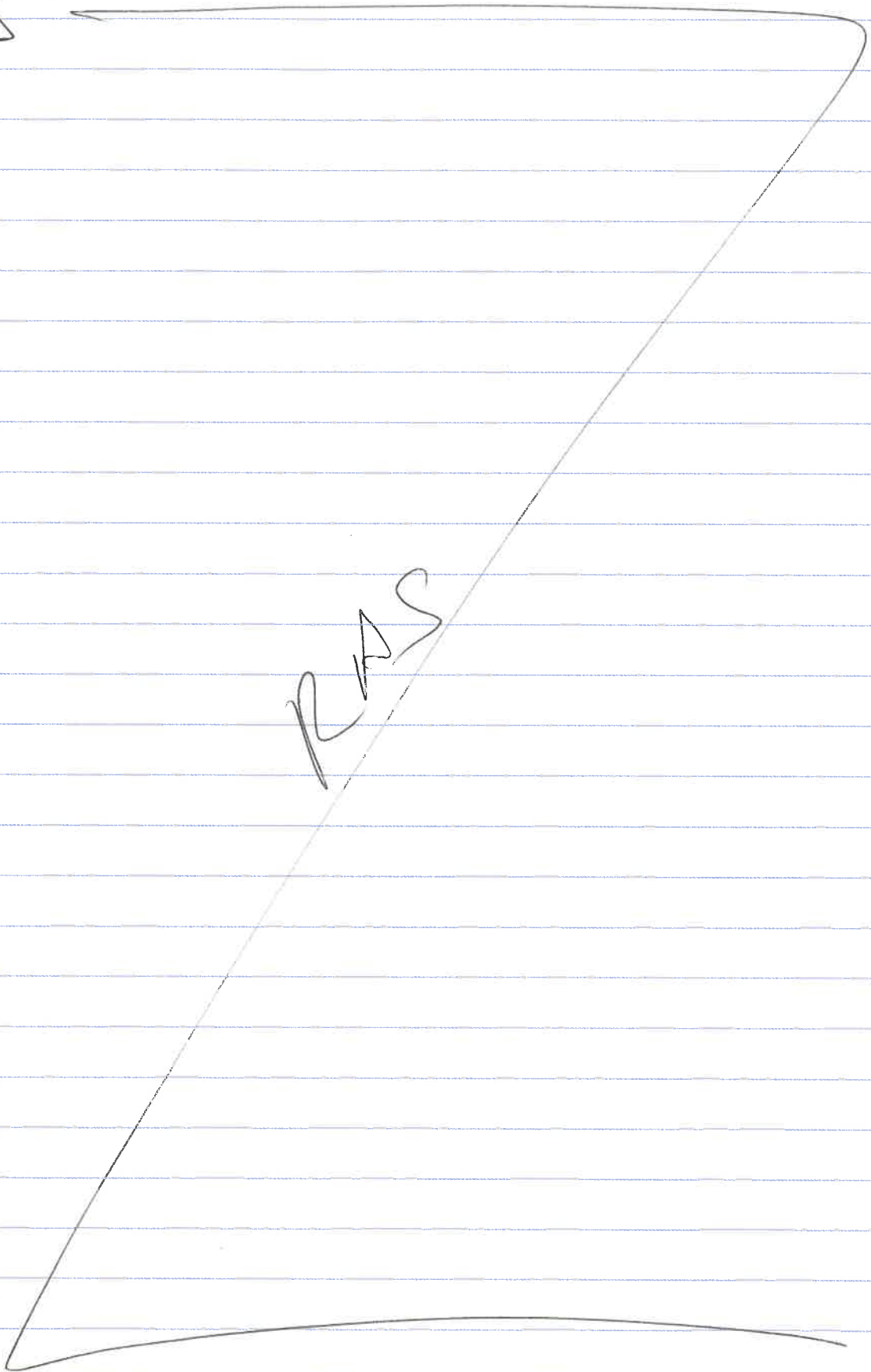
A^m permanence du Commissaire ENQUÊTEUR

le Mardi 28 Mars 2023

de 16^{h00} à 17^{h00}

RAS

Al. Lesclap



Le Mardi 28 Mars 2023 à 17 heures 30

Le délai d'enquête étant expiré,

je, soussigné(e), M Antoine Philippe LESLOYE

déclare clos le présent registre qui a été mis à la disposition du public pendant 32 jours consécutifs,

du 28 Février 2023 au 28 Mars 2023

de _____ heures _____ à _____ heures _____

et de _____ heures _____ à _____ heures _____

Les observations ont été consignées au registre par 14 personnes (pages n^{os} 2 à 11).

En outre, j'ai reçu / lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du _____ de M. _____

2. - Lettre en date du _____ de M. _____

3. - Lettre en date du _____ de M. _____

4. - Lettre en date du _____ de M. _____

5. - Lettre en date du _____ de M. _____

signature

PL LESLOYE

Le présent registre ainsi que les _____ pièces
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins,

le _____

à M. _____

Voir mentions de clôture en page 17.

Rapport et conclusions de l'enquêteur sont annexés au présent registre

~~Voici RAPPORT ET LES
CONCLUSIONS du C.E~~

~~_____~~